Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 056-215602319-20260413-CMDU130426002-DE

COMMUNE de SAINT-NOLFF
Morbihan

Tél : 02.97.45.47.59

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le treize avril, le Conseil municipal de la commune de Saint-Nolff dûment convoqué, s'est réuni à dix-neuf heures en session ordinaire à la mairie sous la présidence de madame Karine ALBANHAC, maire.

Date de la Convocation : 7 avril 2026

Présents :
K. ALBANHAC, C. PLUS, F. MAUMAS, P. IMBERT, P. DELAHAYE, A. FERTÉ-DEVIN, G. LE DERRIEN, M. FEUILLET, T. BESNARD, B. NÉDÉLEC, T. VIEILLE-CESSAY, R. SALONDY, J. BENARD-TERRIEN, C. BRICE, C. LAMOURIC, G. VASSEUR, M. GRECO, A. KNOERLÉ, L. POUHAUT, P-Y. MATEL, S. ESLAN, S. PASCO, D. BERTHO, B. GICQUEL, E. ANDRIEU, P. CASTELL, M-T. PERENNOU

Absents : néant

Membres en exercice : 27
Membres présents : 27
Membres absents : 0
Procurations : 0
Votants : 27

Caroline LAMOURIC a été élue secrétaire de séance.

---

2 - DESIGNATION DES DELEGUES AU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DU GOLFE DU MORBIHAN

Madame la maire expose :

Conformément aux statuts du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan, son organe délibérant, le comité syndical est composé de délégués élus par les conseils municipaux de chacune des communes membres à raison de 2 délégués par commune : un titulaire et un suppléant, avec une voix délibérative par commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **à l'unanimité** :

- désigne un représentant titulaire et un représentant suppléant :

. Anouk FERTE-DEVIN, titulaire
. Marie-Thérèse PERENNOU, suppléante

Fait et délibéré en Mairie, les jour mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour extrait certifié conforme
En mairie, le 14 avril 2026
Le maire,
Karine ALBANHAC

MAIRIE DE SAINT-NOLFF ★56 MORBIHAN★